

Enquête annuelle AFDAS 2010 | CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

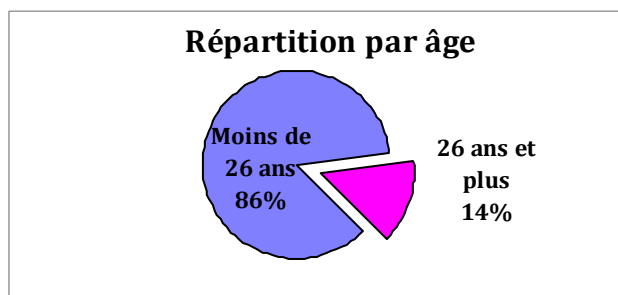
Secteur Spectacle vivant

CIBLE ET METHODOLOGIE

L'enquête concerne le déroulement du contrat de professionnalisation (CP) et le devenir des bénéficiaires 3 mois après l'issue de leur contrat. Les questionnaires de satisfaction couvrent les CP échus sur la période du 01/01 au 31/12/10 et ont été adressés à une population cible de 491 personnes. Retenu faite des 59 questionnaires revenus « NPAI », le taux de réponse est de 24%. (27 questionnaires remplis par des bénéficiaires concernant des métiers artistiques).

I- LE PROFIL DES BENEFICIAIRES

➤ Un dispositif qui concerne majoritairement le public jeune et masculin.



Répartition par sexe selon l'âge

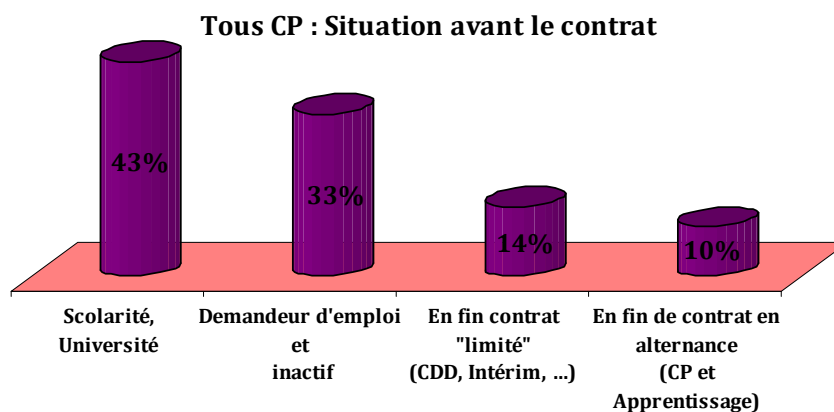
	Moins de 26 ans	26 ans et plus	Total
HOMME	217	37	254
FEMME	202	34	236

Avec 86% des CP, les jeunes âgés de moins de 26 ans étaient la population majoritairement bénéficiaire du contrat de professionnalisation dans la branche d'activité du spectacle vivant.

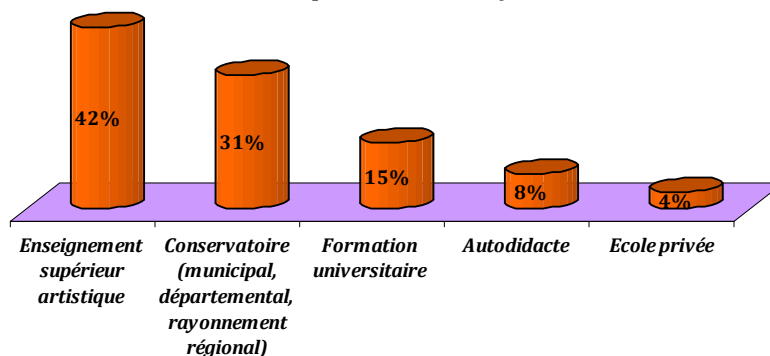
L'âge moyen auquel le bénéficiaire conclut un contrat est de 23 ans. Au plan national, la proportion de jeunes en CP en 2009 était de 84% (Enquête nationale¹ octobre 2010).

52% des bénéficiaires étaient des hommes, parmi eux, 85% avaient moins de 26 ans.

➤ Plus de 2 bénéficiaires sur 5 étaient en formation initiale avant d'être embauchés en CP

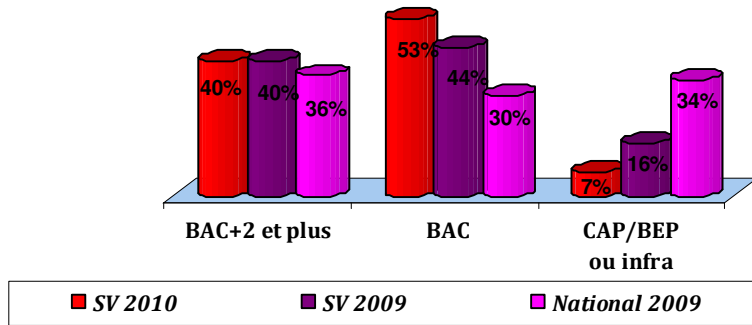


ZOOM : CP "Métiers artistiques" cursus de formation avant le CP



➤ Une majorité de titulaires du baccalauréat

Niveau de formation en début de CP



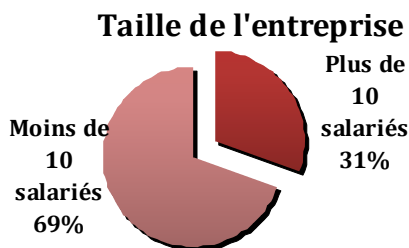
En 2010, 53% des bénéficiaires avaient un diplôme de niveau Bac à leur entrée en formation contre 44% en 2009.

4 bénéficiaires sur 10 avaient un niveau supérieur ou égal à Bac+ 2 soit une hausse de 4%.

Le pourcentage de bénéficiaires qui avaient un diplôme de niveau CAP/BEP ou Infra a diminué de 9% par rapport à l'enquête précédente (16%). Un taux inférieur à celui du niveau national qui s'établit à 34%.

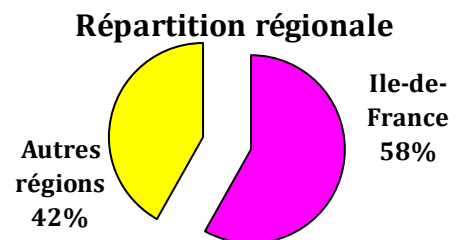
II- LES EMPLOYEURS

➤ Une majorité d'entreprises de moins 10 salariés concernées



En 2010, les entreprises de moins de 10 salariés représentaient 69% contre 44% en 2009.

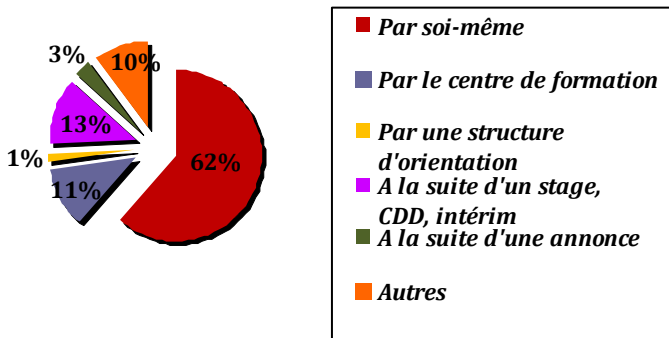
➤ 58% des employeurs étaient situés en Ile-de-France



Au plan national tous secteurs confondus, quatre régions concentrent 53% de l'ensemble des CP : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Nord-Pas-de-Calais.

➤ Une majorité de candidats ayant trouvé par eux-mêmes l'entreprise

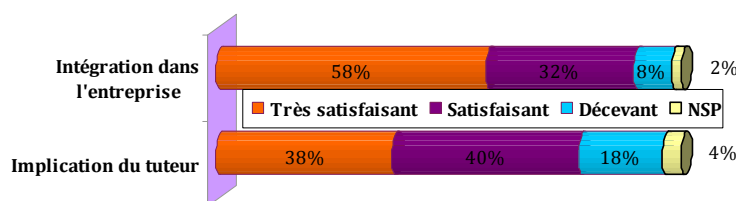
Mode d'accès à l'entreprise



Plus de 6 bénéficiaires sur 10 ont trouvé l'entreprise par leurs propres moyens et 13% à la suite d'un stage, d'un CDD ou d'un intérim.

➤ Une bonne intégration dans les équipes

Intégration dans l'entreprise



9 bénéficiaires sur 10 disent être satisfaits de leur intégration dans l'entreprise et 78% ont jugé positivement l'implication du tuteur.

En 2010, 123 salariés du secteur du Spectacle Vivant ont bénéficié d'une action de formation au tutorat soit une évolution de 95% par rapport à l'enquête de 2009.

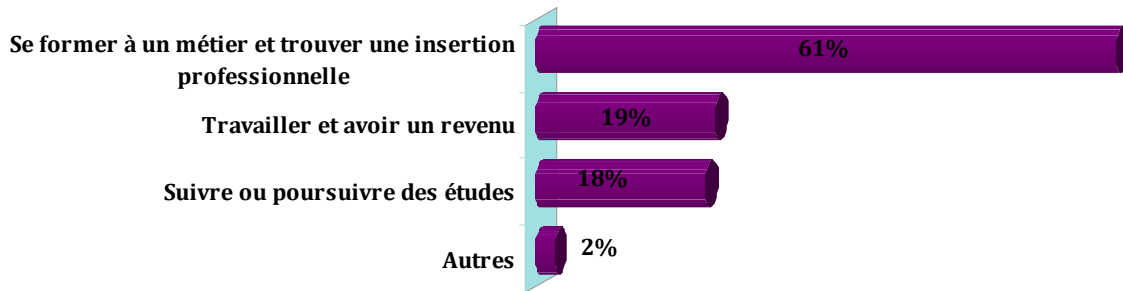
➤ Une bonne adéquation entre activités en entreprise et cours en centre

Ils étaient 81% à considérer que les activités en entreprise s'articulaient bien avec les cours suivis en centre de formation.

III- LE CONTRAT

➤ Se former et s'insérer professionnellement est l'objectif prioritaire visé par les bénéficiaires de CP

Facteurs de motivation dans la conclusion d'un CP pour le bénéficiaire

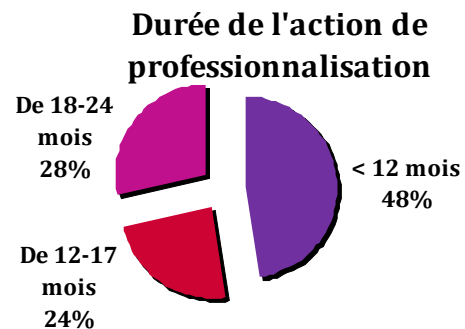


➤ 53% des bénéficiaires déclarent qu'il s'agit là de leur première expérience professionnelle de plus de 6 mois.

➤ Une durée de contrat stable

52% des CP échus en 2009 avaient une durée supérieure à 12 mois. Au plan national, ce taux atteint les 42%.

La durée de l'action de formation était répartie sur 14 mois en moyenne.



➤ Une majorité de contrats à durée déterminée

La plupart des embauches étaient réalisées en CDD (90%) contre 10% en CDI.

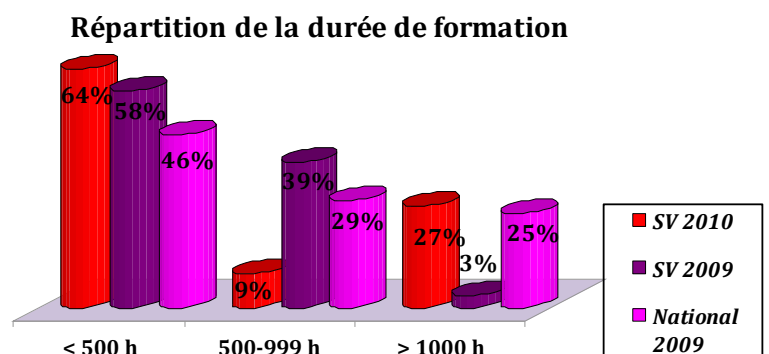
IV- LA FORMATION

➤ Une durée moyenne de 317 heures

64% des formations avaient une durée inférieure à 500 heures.

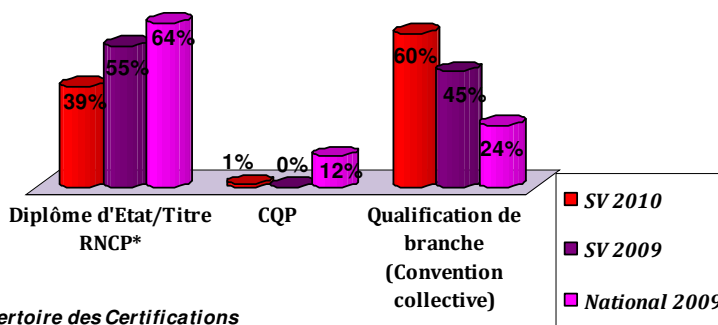
Les formations qui avaient une durée comprise entre 500 et 999 heures représentaient 9% de l'ensemble des CP soit une baisse de 30%.

Par rapport à l'enquête de 2009, les formations de plus de 1000 heures ont connu une progression de 24%.



➤ Plus d'une formation sur deux vise l'obtention d'un diplôme ou titre reconnu (RNCP)

Validation en fin de formation



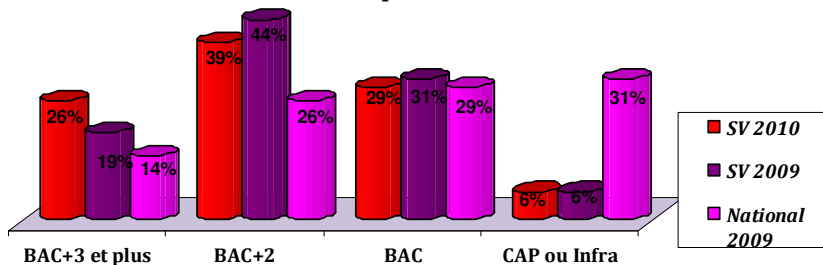
* RNCP : Répertoire des Certifications professionnelles

Comparé à l'enquête précédente, les qualifications de branche ont augmenté de 15% passant de 45% à 60%.

Les cursus diplômants ont connu une baisse de 16%

➤ Pour les formations diplômantes : plus de 3 CP sur 5 visent un diplôme de niveau Bac+ 2 et plus

Niveau du diplôme visé



Les formations de niveau Bac+ 2 restent comme l'année précédente majoritairement sollicitées par les bénéficiaires d'actions de professionnalisation (39%).

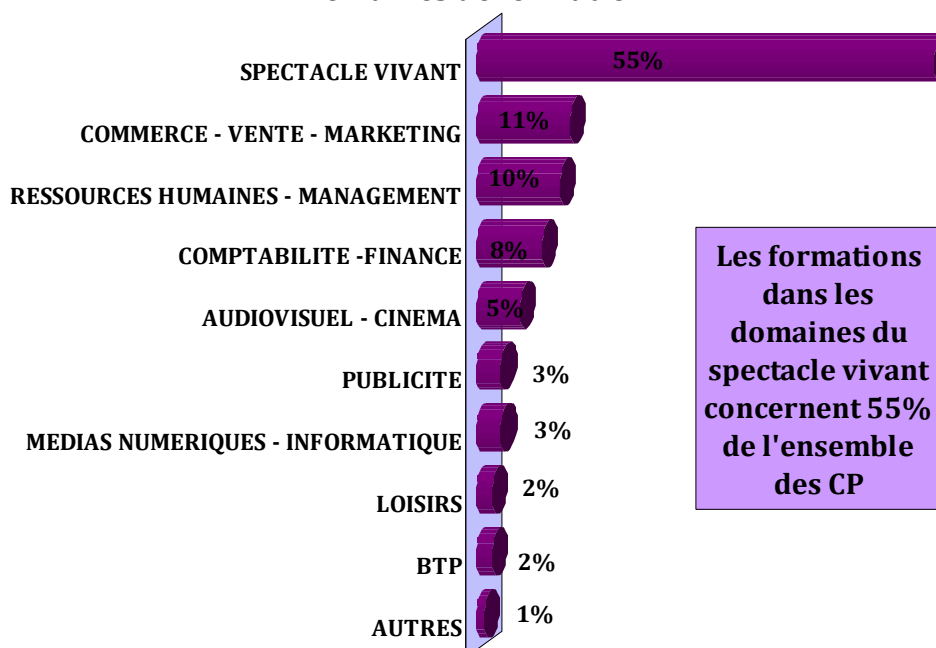
Par rapport à 2009, les formations de niveau Bac+ 3 et plus ont augmenté de 7%.

Le taux des formations visant un niveau CAP ou Infra restent stable en 2010. Par rapport à l'enquête nationale ce taux est bas (31% en 2009).

➤ A l'issue de la formation, 57% des bénéficiaires déclarent avoir obtenu le diplôme préparé. (28% ne se prononcent pas).

➤ Répartition des formations réalisées par domaine

Domaines de formation



Les formations dans les domaines du spectacle vivant concernent 55% de l'ensemble des CP

V- LES ORGANISMES FORMATEURS : DEGRE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

➤ Caractéristiques des organismes de formations

171 organismes de formation intervenus.

Types d'organismes	Nombre de contrats de professionnalisation	%
Organisme privé indépendant	141	82%
Réseau GRETA , AFPA, CNAM ...	10	6%
Réseau universitaire	9	5%
Réseau Consulaire	8	5%
Organisme relevant d'un Ministère	3	2%
Total	171	100%

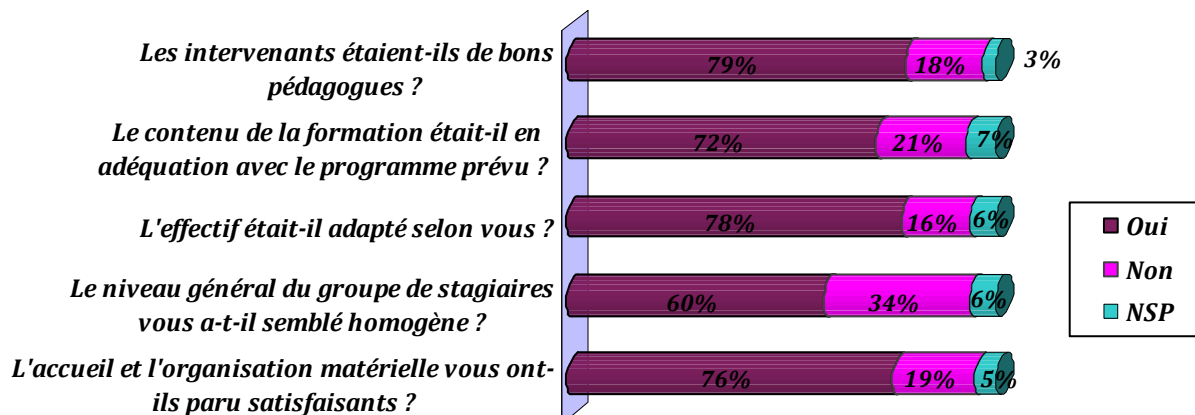
➤ Bilan d'ensemble du parcours de formation

Pour ceux ayant suivi une formation spécifique en lien avec les domaines du spectacle vivant, 71% ont jugé que cette formation a répondu à leurs objectifs et attentes de départ. Ce taux atteint 68% pour ceux ayant suivi des formations dans les autres domaines.

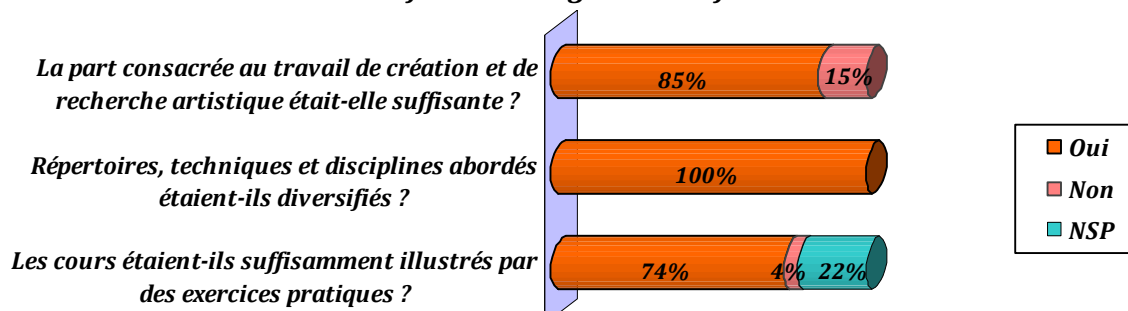
Formations artistiques : Près de 9 bénéficiaires sur 10 ont estimé que la formation a permis d'améliorer leurs aptitudes et leurs compétences artistiques. 56% des bénéficiaires pensent que le bénéfice de la formation les conduira à une insertion professionnelle durable dans le secteur du spectacle.

➤ Des bénéficiaires satisfaits de leur formation

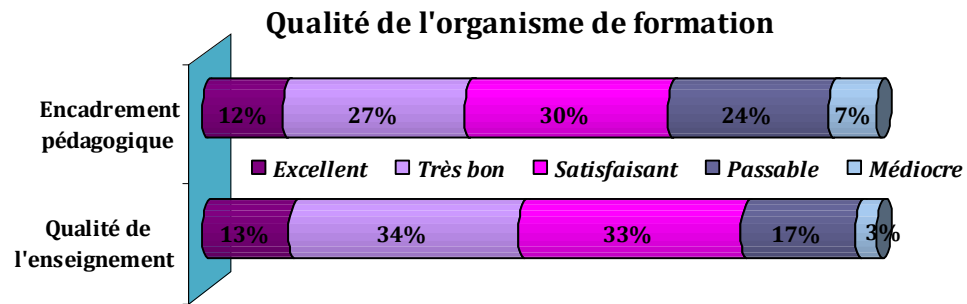
Satisfaction à l'égard de la formation



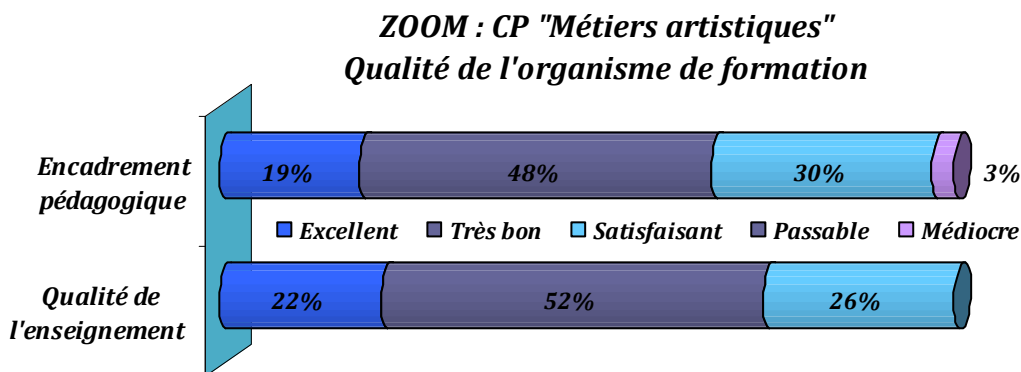
ZOOM : CP "Métiers artistiques" Satisfaction à l'égard de la formation



⇒ **Un enseignement et une pédagogie de moyenne qualité**



46% des bénéficiaires ont été satisfaits de l'enseignement et 39% jugent positivement l'accompagnement pédagogique mis en œuvre par les organismes de formation.



Plus de 7 bénéficiaires sur 10 ont été satisfaits de l'enseignement et 67% jugent positivement l'accompagnement pédagogique mis en œuvre par les organismes de formation.

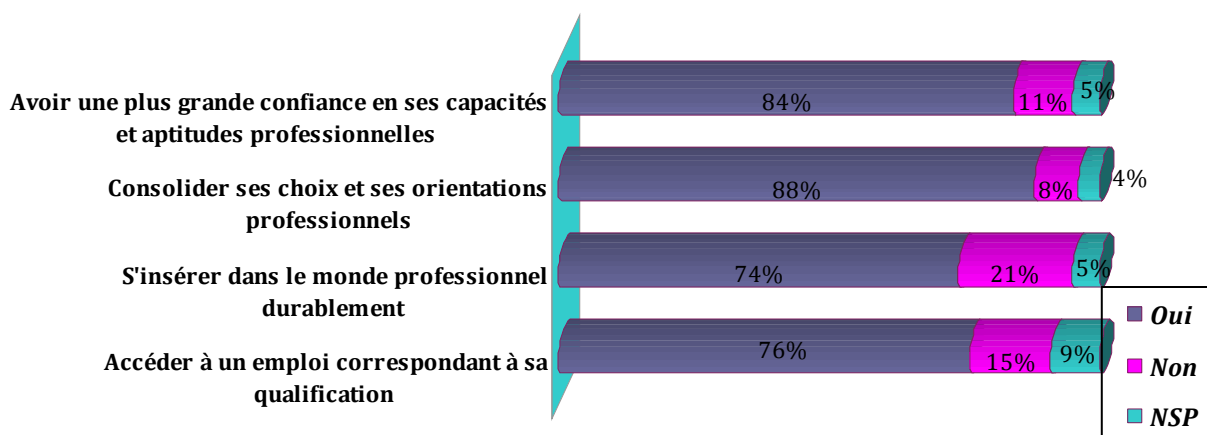
⇒ **Une évaluation et un bilan proposés à près de 1 bénéficiaire sur 2 par l'organisme de formation**

47% des formations ont débuté par un entretien d'évaluation et 62% se sont clôturées par un bilan de formation réalisés à l'initiative de l'organisme de formation.

VI- ISSUE DU CONTRAT

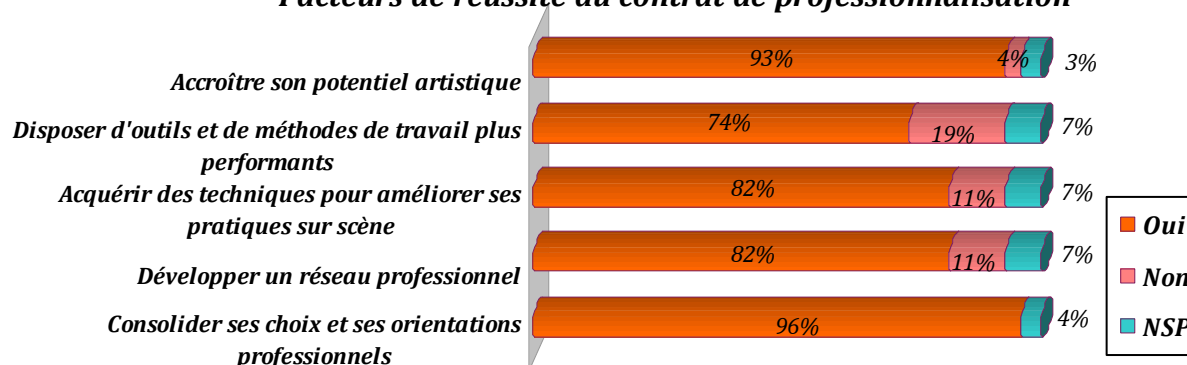
⇒ Apport du parcours CP pour les bénéficiaires

Apport du contrat de professionnalisation



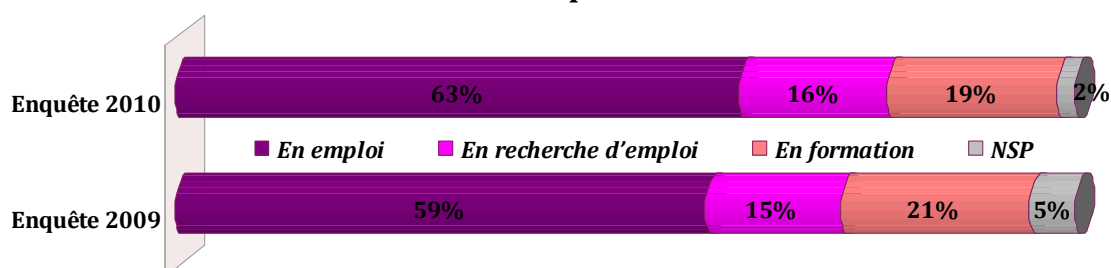
ZOOM : CP " Métiers artistiques "

Facteurs de réussite du contrat de professionnalisation



⇒ Plus de 6 bénéficiaires sur 10 ont trouvé un emploi à l'issue de l'action de professionnalisation

Situation 3 mois après l'issue du CP

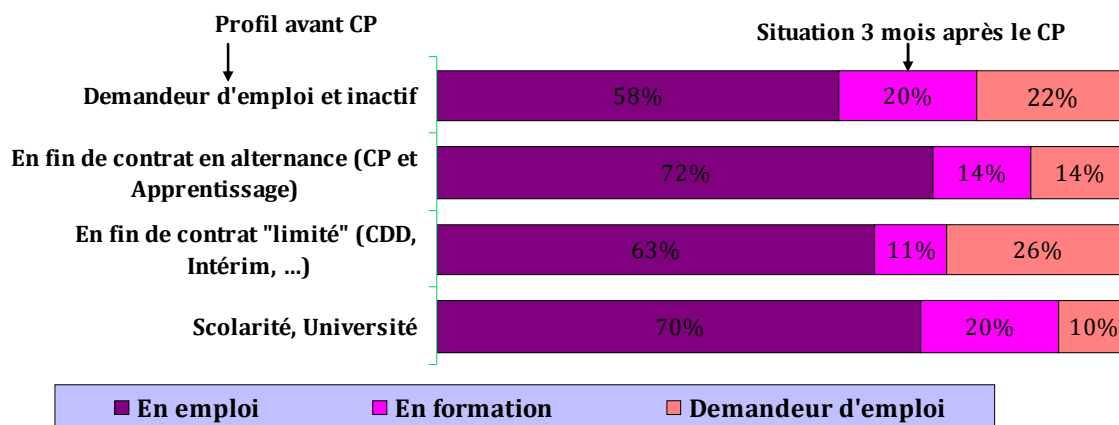


Parmi eux :

- 47% en CDI et 53% en CDD,
- 19% avait le statut d'intermittent du spectacle
- 43% des bénéficiaires de moins de 26 ans étaient en CDI (contre 86% en 2009). Pour les plus de 26 ans le taux était de 67%.

Concernant les bénéficiaires (19%) déclarant être de nouveau en formation : 56% ont engagé un nouveau CP, 9% un contrat d'apprentissage et 35% avaient repris une formation initiale..

Taux d'insertion à l'issue du CP selon le profil de départ du bénéficiaire

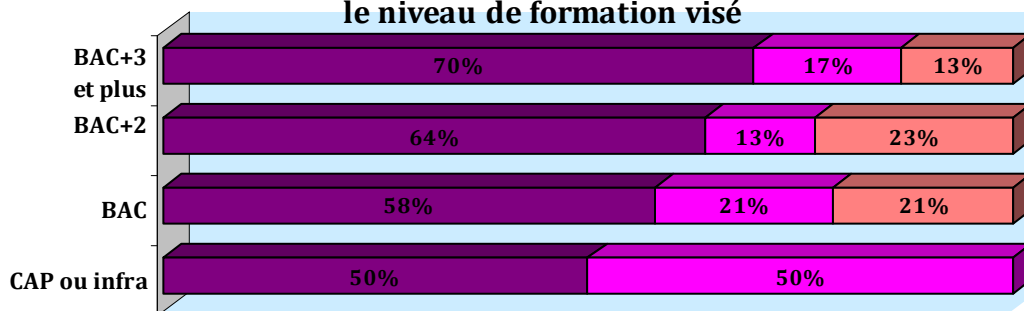


A l'issue du contrat de professionnalisation 70% des bénéficiaires qui étaient demandeurs d'emploi ont trouvé un emploi.

70% des bénéficiaires qui ont suivi une formation de niveau Bac+3 et plus ont été embauchés à l'issue du CP. Le taux était de 58% pour les formations de niveau Bac.

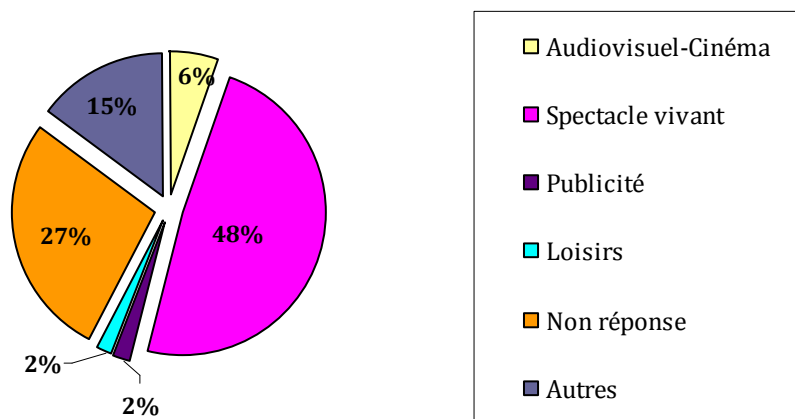
1 bénéficiaire sur 2 débute une nouvelle formation pour ceux visant un niveau CAP ou Infra.

Situation des bénéficiaires 3 mois après le contrat selon le niveau de formation visé



➔ Près d'1 bénéficiaire sur 2 reste dans le secteur du spectacle

En emploi à l'issue du CP : répartition par secteur d'activité



➔ Et 49% de ceux qui restent dans la même entreprise sont embauchés en CDI.

VII-COMMENTAIRES DES REpondANTS

➔ La grande majorité des contrats se déroule sans difficulté

82% des contrats se déroulent sans que le bénéficiaire ne rencontre de difficulté. Cependant, 18% évoquent une difficulté à allier le travail en entreprise et en centre de formation, et des problèmes financiers.

➔ Les pistes d'améliorations les plus fréquemment citées

Les bénéficiaires souhaiteraient que le contrat de professionnalisation soit un tremplin vers une insertion professionnelle stable : ils aimeraient un meilleur encadrement des tuteurs, une meilleure répartition de l'emploi du temps. Ils proposent également de procéder à un suivi de l'entreprise et du centre de formation.